

celle-ci appuyait ou rejetait le principe du bill. On m'a alors assuré qu'elle avait inclus l'assurance frais médicaux dans son programme et qu'elle en appuyait le principe de tout cœur.

Au début des remarques du député de Simco-Est (M. Rynard), aujourd'hui, j'ai cru qu'il confirmait la détermination de l'opposition officielle de voir l'assurance frais médicaux entrer en vigueur le plus tôt possible. Il a commencé en disant: «Pourquoi pas le 1^{er} juillet 1967?» Évidemment, j'aurais pu poser la même question il y a quelques semaines. Cependant, il nous a exposé ensuite toutes les raisons pour lesquelles on ne pouvait, selon l'opposition officielle, mettre l'assurance frais médicaux en vigueur dans un avenir prévisible, et il a terminé en proposant un amendement dont l'unique effet, même un parlementaire novice comme moi le sait, était de couler le bill. L'opposition officielle a-t-elle donc l'intention de faire couler l'assurance frais médicaux?

L'hon. M. Fulton: Oui—ce projet de loi déjà coulé par le gouvernement.

M. Stanbury: C'est apparemment vrai.

M. Webb: C'est pour la mettre en marche.

L'hon. M. Fulton: Pourquoi ne pas la mettre au rancart?

M. Stanbury: J'en viens maintenant aux commentaires du député de Winnipeg-Sud-Centre.

M. Knowles: Nord-Centre.

M. Stanbury: Oui, les commentaires du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). J'apprécie le témoignage qu'il ma rendu en ma capacité de promoteur du régime d'assurance frais médicaux. Je dois dire que ses remarques m'ont beaucoup déçu. Au lieu de faire valoir les mérites de cette mesure, il m'a paru s'employer surtout à invectiver le ministre et à l'accabler ainsi que le gouvernement de ridicule, de sarcasmes et de cynisme.

M. Knowles: Et de mépris.

M. Stanbury: Et de mépris. Il est devenu un spécialiste hors ligne en cette matière depuis les nombreuses années qu'il siège à la Chambre. Il a vociféré sans s'attacher vraiment à la substance du bill, sinon en passant. D'après moi, ce qui le blesse surtout, c'est que le gouvernement actuel soit celui qui insérerait dans nos recueils de lois un régime d'assurance frais médicaux pour tous les Canadiens.

[M. Stanbury.]

• (8.30 p.m.)

M. Knowles: Quand?

M. Stanbury: Comme le gouvernement actuel est au pouvoir, ce sera beaucoup plus tôt qu'on aurait espéré autrement.

Une des choses qui m'ont déçu dans les observations du député de Winnipeg-Nord-Centre a été la menace, non pas voilée mais explicite, que son groupe, ne comptant que 21 membres, était prêt et, en fait, résolu à faire de l'obstruction par tous les moyens.

M. Orlikow: Que nous importe si nous devons attendre jusqu'à 1968?

M. Stanbury: Les néo-démocrates ne se soucient jamais...

M. Orlikow: Parlez-nous de Peterborough.

M. Stanbury: Ils se soucient fort peu de prendre la parole à la Chambre ou d'interrompre un discours, mais apparemment, même en l'occurrence, ils croient bon de différer aussi longtemps que possible l'adoption de ce projet de loi.

M. Orlikow: En quoi cela sera-t-il préjudiciable?

M. Stanbury: Mon honorable ami demande en quoi ce sera préjudiciable. Il sait que la Chambre doit examiner une foule de mesures législatives importantes et celle-ci n'est certes pas des moindres. La Chambre et le pays attendent que nous examinions des mesures concernant un revenu garanti aux vieillards, l'immigration, la défense et d'autres mesures importantes et la plupart des députés aimeraient voir les travaux progresser, même les députés de l'opposition officielle. En dépit de cela, les néo-démocrates nous ont menacé ce soir d'un discours de chacun de leurs 21 membres et si nous pouvons nous fonder sur l'expérience passée, ils se répéteront 21 fois, jusqu'à ce que la Chambre et peut-être même le pays perdent patience.

M. Orlikow: Vérifiez les sondages Gallup et vous constaterez qui leur fait perdre patience.

M. Stanbury: Si tous les députés du Nouveau parti démocratique devaient participer à ce débat, les conclusions des sondages Gallup seraient-elles aussi encourageantes pour leur parti qu'ils le prétendent ce soir? Le député de Winnipeg-Nord-Centre accuse ce parti, auquel j'appartiens, de rester au point mort ou, pour emprunter son langage pittoresque, d'être mort, un point c'est tout, juste au cen-